



Nouvelles fraîches de l'Intendance des impôts | Janvier 2023

Sociétés de personnes, communautés d'héritiers ou de copropriétaires, etc. Déclaration d'impôt 2022

Vous venez de recevoir la déclaration d'impôt 2022 destinée aux «sujets fiscaux virtuels», c'est-à-dire aux **communautés d'héritiers ou de copropriétaires et aux sociétés en nom collectif, sociétés en commandite ou sociétés simples**.

La personne responsable doit établir une **déclaration d'impôt spécifique** pour chaque sujet fiscal virtuel. Cependant, cette personne ne recevra **pas de décision de taxation séparée au nom du sujet fiscal virtuel**. En effet, chacun des membres ou associés de la communauté ou de la société doit déclarer la part du revenu et de la fortune qui lui revient dans sa propre déclaration d'impôt et est imposé sur cette part.

Date limite de dépôt: le délai de dépôt de la **déclaration d'impôt** est indiqué dans la **lettre** qui l'annonce.

Finis les calculs!

Vous avez **deux moyens** d'établir la déclaration d'impôt pour les sujets fiscaux virtuels. Le mode traditionnel sur les **formulaires imprimés** ou, **plus simple**, sur Internet avec **TaxMe online**. Plus simple parce que le programme fait automatiquement les calculs pour vous (par exemple, parts respectives des membres ou associés).

Si vous avez déjà établi la déclaration d'impôt avec **TaxMe online** l'an dernier, les informations que vous aviez données alors sur les comptes, les titres, les autres biens, ainsi que les dettes et les intérêts passifs, **figurent déjà** – sans les montants – sur les formulaires de cette année.

Prolongation de délai

S'il vous est impossible de déposer la déclaration d'impôt du sujet fiscal virtuel dans les délais, vous pouvez demander une prolongation de délai en temps voulu, avec un délai maximal possible au **15 novembre**.

En ligne: www.taxme.ch

Il vous suffit d'indiquer le n° GCP et le code personnel du sujet fiscal virtuel, ainsi que le n° du cas.

Par téléphone, courrier ou mail:

auprès de l'Intendance des impôts du canton de Berne

démarrer
déclarer
déposer
en ligne
www.taxme.ch

Nouveau: désormais,
vous pouvez valider et
déposer la déclaration d'impôt
pour les sujets fiscaux virtuels
de manière entièrement
électronique.

Vous trouverez plus
d'informations au verso



Remplir, valider et déposer en ligne la déclaration d'impôt pour les sujets fiscaux virtuels


Si vous êtes déjà **inscrit·e à BE-Login**, connectez-vous comme d'habitude avec votre adresse e-mail et votre mot de passe. En cliquant sur «**Déclarations d'impôt de tiers**» dans l'espace «**Impôts**», vous pouvez saisir la déclaration d'impôt pour les **sujets fiscaux virtuels avec les identifiants** (n° GCP, n° du cas, code personnel). Ces informations figurent sur la **lettre annonçant la déclaration d'impôt**.

Si vous n'êtes **pas inscrit·e à BE-Login**, connectez-vous à l'aide du **n° GCP**, du **n° du cas** et du **code personnel**. Ainsi, vous accédez directement à la déclaration d'impôt électronique.

Nouveautés

> Vous pouvez **ajouter tous les justificatifs en ligne**:


Smartphone



Si vous avez des **justificatifs** papier que vous ne pouvez pas scanner, prenez-les simplement en photo **avec votre smartphone** et déposez-les en ligne.

OU

Ordinateur



Si vos **justificatifs** sont enregistrés **sur votre ordinateur** en format .pdf, sélectionnez-les et déposez-les en ligne.

> Vous envoyez votre déclaration d'impôt **entièrement par voie électronique**. Vous recevez ensuite immédiatement une **confirmation** avec les **parts calculées** par personne. Chaque personne reporte ces parts dans sa propre déclaration d'impôt.

Important

> **Vous souhaitez modifier les données relatives à la personne responsable?**

Sous «Données de référence» **1**, cochez la case «Je souhaite modifier les informations relatives à la personne responsable» **2**. Vous pouvez ensuite modifier toutes les données, y compris celles concernant la personne responsable **3**.



Exemple Luana
Communauté d'héritiers
Exemple-Rue 6
1000 Ville Exemple

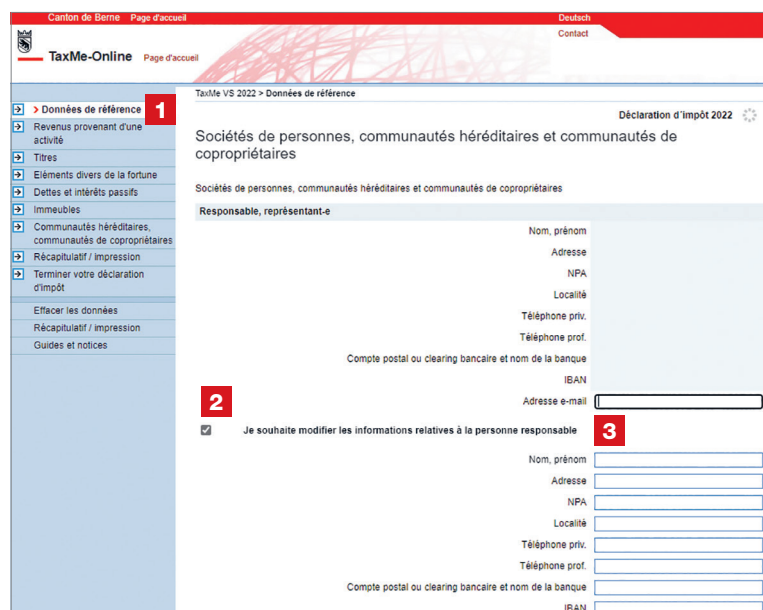
Steuerverwaltung Kanton Bern
Region Emmental-Oberaargau
Dumertstrasse 5
3400 Burgdorf

No GCP: 123456789
No du cas 2022 - 22

Niederbrnz, le 17.11.2022

4 Liste de justificatifs
Envoyez-nous **uniquement** les justificatifs suivants, accompagnés de la liste des justificatifs:

- Test: Copies des factures d'entretien d'immeubles



Canton de Berne Page d'accueil Deutsch Contact

TaxMe-Online Page d'accueil

TaxMe VS 2022 > Données de référence Déclaration d'impôt 2022

1 > Données de référence

Revenus provenant d'une activité

Titres

Eléments divers de la fortune

Dettes et intérêts passifs

Immeubles

Communautés héréditaires, communautés de copropriétaires

Récapitulatif / impression

Terminer votre déclaration d'impôt

Effacer les données

Récapitulatif / impression

Guides et notices

Sociétés de personnes, communautés héréditaires et communautés de copropriétaires

Sociétés de personnes, communautés héréditaires et communautés de copropriétaires

Responsable, représentant-e

Nom, prénom

Adresse

NPA

Localité

Téléphone priv.

Téléphone prof.

Compte postal ou clearing bancaire et nom de la banque

IBAN

Adresse e-mail

2 Je souhaite modifier les informations relatives à la personne responsable

3

Nom, prénom

Adresse

NPA

Localité

Téléphone priv.

Téléphone prof.

Compte postal ou clearing bancaire et nom de la banque

IBAN

> **Vous n'avez pas téléchargé tous les justificatifs par voie électronique?**

Après avoir validé votre déclaration d'impôt, vous recevrez une liste de justificatifs **4** en même temps que la confirmation. Vous devez envoyer cette liste de justificatifs par la poste à l'Intendance des impôts en y joignant les justificatifs manquants.

> **Vous faites remplir la déclaration d'impôt pour les sujets fiscaux virtuels par un ou une fiduciaire?**

Le ou la fiduciaire peut valider la déclaration d'impôt pour les sujets fiscaux virtuels et communiquer les montants des parts respectives aux personnes concernées. Pour remplir et valider la déclaration, le ou la fiduciaire a besoin du n° GCP, du n° du cas et du code personnel de la déclaration d'impôt pour le sujet fiscal virtuel.

Impressum

Intendance des impôts du canton de Berne
Brünnenstrasse 66, case postale
3001 Berne

www.taxme.ch

www.taxme.ch > Déclaration d'impôt destinée aux sociétés de personnes, communautés héréditaires et communautés de copropriétaires

613587